



OUI, JE SOUHAITE ADHÉRER A FRANSYLVIA 66 pour défendre la forêt privée, bénéficier d'information et de services réservés aux adhérents et apporter, par ma cotisation, mon soutien indispensable pour mener la défense des intérêts des forestiers privés.

J'indique mes coordonnées

Nom : **Prénom :**

Structure (GF, société, indivision...) :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Portable : **Tél. :**

E-Mail :

J'indique la répartition par commune des parcelles boisées

Ces données sont indispensables pour valider la couverture responsabilité civile incluse dans votre cotisation au Syndicat.

Commune(s) :

Surface boisée :

(Joindre éventuellement la matrice cadastrale au bulletin)

TOTAL

 Cotisation 2024

➤ Pour propriété < 100ha : Cotisation fixe de 50 €

Exemple de cotisation :
Propriété de 57,49 ha
= 50 €

- Pour propriété > 100ha : Cotisation fixe de 50€ augmentée d'un tarif de 0.30€ / hectare pour les ha au-dessus de 100 soit un total de : $50 + (0.30 \text{ €} \times \text{Ha}) =$... €

La cotisation comprend l'**assurance en Responsabilité Civile** qui repose uniquement sur la surface que vous déclarez.

⚠ Bulletin à renvoyer ⚠

□

Par chèque

A l'ordre du Syndicat des Propriétaires Forestiers des Pyrénées-Orientales

19, avenue de Grande Bretagne
66 000 Perpignan

1

Par virement bancaire

IBAN : FR76 1710 6000 4003
1739 7600 042

BIC : AGRIFRPP871

Date : Signature :